

DELIBERATION CFVU-097-2020

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 6 octobre 2020,

Objet de la délibération : Création de deux UEP – Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 20 octobre 2020 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La création des deux UEP :

- Enseigner le Français langue étrangère
- Français sur objectifs Universitaires

est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

*Christian ROBLÉDO Président
de l'Université d'Angers*

Signé le 22 octobre 2020

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 22 octobre 2020

ECP n° 106	ENSEIGNER LE FLE
Département organisateur :	
Capacité maximale d'accueil : 20	
Modalités d'accueil : cours ouvert à tous les étudiants	
Précisez le créneau : lundi 17h00-18h20 (3 séances à distance) vendredi 9h30-10h50 (5 séances en présentiel) 12 heures TD	
Besoin d'une salle équipée : OUI	
Responsable pédagogique : MAEVA TOUZEAU Courriel : maeva.touzeau@univ-angers.fr	
Descriptif du contenu de l'enseignement: Il s'agira d'avoir un aperçu de l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère, en France et à l'étranger. Après avoir brièvement décrit les structures d'enseignement et les divers publics d'apprenants, nous aborderons quelques concepts et outils fondamentaux en didactique des langues. Il s'agit aussi de s'interroger sur son savoir-être professionnel devant un public, de débattre sur des sujets d'actualité en lien avec l'apprentissage et la communication, de se construire une identité en cours de professionnalisation.	
Dispositifs et pratiques pédagogiques : Le cours repose sur une participation active des étudiants au travers d'échanges en petits groupes et en grand groupe. Un investissement personnel est demandé dans la réalisation de certains travaux (lectures d'articles, etc.) en dehors des cours. Différents supports d'enseignement seront utilisés (diaporamas, vidéos, audio, etc.) pour apporter les contenus théoriques et nourrir les débats. Des études de cas et des mises en situation viendront compléter les supports théoriques.	
Existence d'un stage : NON	
Semestres concernés : SEMESTRE 5	
Compétences pré-requises (si oui, précisez lesquelles) : AUCUNE	
Compétences génériques et spécifiques à acquérir par l'étudiant dans cet ECP : <ul style="list-style-type: none"> - Développer des capacités à apprendre et à mettre ses connaissances en pratique - Développer des compétences réflexives quant à son vécu d'apprenant(e) de langue - Développer des capacités à travailler seul et en groupe - Développer des capacités de prise de parole 	
Modalités de validation de ces compétences : Première session assidus : Contrôle continu Première session DA : Dossier Seconde session : Dossier	
Modalités du contrôle continu (case(s) à cocher) : Dossier	
Modalités spécifiques d'aide pour les étudiants dispensés d'assiduité : AUCUNE Précisez, le cas échéant :	
Ouverture d'un espace moodle : OUI	
Informations complémentaires (notamment conseils en termes de cohérence de parcours) : Ce cours vient en complément du cours Français sur objectifs universitaires.	

ECP n°107	FRANÇAIS SUR OBJECTIFS UNIVERSITAIRES
Département organisateur :	
Capacité maximale d'accueil : 20	
Modalités d'accueil : cours ouvert à tous les étudiants	
Précisez le créneau du cours : lundi 17h00-18h20 (5 séances) et vendredi 9h30-10h50 (4 séances) 12 heures TD	
Besoin d'une salle équipée : oui	
Responsable pédagogique : Emmanuelle GADET-ROUSSEAU Nom de l'intervenant(e) si différent : Guillaume DESGRANGES et Caroline THOMAS Courriel : guillaume.desgranges@univ-angers.fr et c.thomas@univ-angers.fr	
Descriptif du contenu de l'enseignement : Nous aborderons ce cours en présentant les attentes universitaires vis-à-vis des étudiants. Pour ce faire, après avoir dressé un état des lieux général de ces attentes et des besoins des étudiants, nous analyserons l'élaboration d'un dossier de recherche afin d'en comprendre l'organisation (les parties du dossier, l'importance de l'introduction et de la conclusion) et certaines spécificités de l'écrit (la reformulation, l'articulation du discours et les transitions). Et sur le fond, le choix de la problématique (et le choix du plan le plus pertinent, en fonction du temps disponible).	
Dispositifs et pratiques pédagogiques : Travail (en petits groupes) sur des dossiers d'étudiants afin d'en analyser le contenu et la forme. Nous découvrirons certains outils universitaires mis à la disposition des étudiants (la feuille de style). Le travail sur l'écrit se concentrera sur l'analyse et la correction de leurs productions ainsi que d'écrits universitaires, en binômes ou en petits groupes.	
Existence d'un stage : NON	
Semestres concernés : SEMESTRE 5	
Compétences pré-requises (si oui, précisez lesquelles) : -Niveau avancé en langue française (au minimum B2). -Notions de la structuration du discours et de l'organisation des idées.	
Compétences génériques et spécifiques à acquérir par l'étudiant dans cet ECP : -Travailler en binômes et en petits groupes -Prendre la parole et être capable de restituer les résultats d'une analyse. -Cerner les attentes universitaires -Connaître l'organisation d'un dossier de recherche -Formuler des idées claires, structurées et dans un français académique.	
Modalités de validation de ces compétences : Première session assidus : Contrôle continu Première session DA : PAS DE DA Seconde session : Dossier	
Modalités du contrôle continu (case(s) à cocher) : <input type="checkbox"/> Exposé oral <input type="checkbox"/> Dossier <input type="checkbox"/> Fiches de lecture <input checked="" type="checkbox"/> Autre. Précisez : test de connaissance ET une production écrite.	
Ouverture d'un cours espace Moodle : OUI	
Informations complémentaires (notamment conseils en termes de cohérence de parcours) : Ce cours est pertinent pour les étudiants souhaitant poursuivre leurs études en France où il sera demandé d'élaborer des dossiers de recherche.	